

# LETTRE DU MAIRE

de Mios

# 01 - OCTOBRE 2014

É D I -  
T O



Chères Miossaises, chers Miossais,

Vous le savez, la transparence est un sujet qui tient particulièrement à cœur à toute l'équipe municipale. Nous mettons tout en œuvre pour respecter l'engagement pris de vous tenir informés en temps réel de l'actualité municipale. **La relation de confiance entre élus municipaux et citoyens est fondamentale** pour le bien-être d'une commune. **Nous avons à votre égard un devoir de vérité**, même lorsqu'elle est désagréable à entendre.

## notre commune est en danger financier

Dès notre prise de fonction, **nous avons lancé un audit des finances de la commune**. Les résultats de cette étude montrent que **Mios est dans une situation financière inquiétante**. Vous trouverez dans cette lettre d'information le détail des chiffres, mais je dirai pour résumer, qu'en raison de budgets déséquilibrés, de ressources mal estimées et d'investissements non anticipés par la précédente municipalité, nous allons devoir réajuster nos projets pour les années 2014-2015.

**Nous faisons face à nos responsabilités**. Dénoncer la mauvaise gestion des années passées ne revient en aucun cas à se défaire de nos obligations. Nous ferons en sorte de réaliser les économies indispensables pour **rétablir l'équilibre budgétaire**, sans toutefois sacrifier les investissements nécessaires pour **assurer un avenir dynamique et serein à notre commune**.

Pour redresser nos finances et rétablir l'équilibre budgétaire, **nous demanderons à chacune et chacun d'entre nous de contribuer à l'effort collectif**. Nous avons tous, en tant que citoyens miossais, **la responsabilité d'être solidaires et responsables** pour sortir, ensemble, de cette situation de crise. **Nous mettrons tout en œuvre pour que les mesures de redressement pèsent le moins possible sur les Miossais**, qu'elles soient appliquées en toute légalité et équité. Nous développerons tous ces points lors du 2<sup>ème</sup> "rendez-vous citoyen" le 11 octobre prochain.

Vous êtes en droit d'exiger transparence et confiance. Vous pouvez compter sur nous.

Cordialement,



Cédric PAIN

MAIRE DE MIOS

11  
OCTOBRE

PROCHAIN  
"RENDEZ-VOUS CITOYEN"

11 h - Salle des fêtes de Mios

L'AUDIT RÉALISÉ PAR LE CABINET KPMG EST SIGNIFICATIF : LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE EST EN PÉRIL. PLUSIEURS FACTEURS EXPLIQUENT L'ÉTAT DE NOS FINANCES :

## 1/ L'EFFET CISEAU

> L'AUGMENTATION DES DÉPENSES EST SUPÉRIEURE À L'AUGMENTATION DES RECETTES

### UN DÉFICIT STRUCTUREL



Mios est de plus en plus attractive (+ 100% de population en 15 ans). Avec l'arrivée de nouvelles populations, les besoins en infrastructures et services publics (écoles, routes, administration...) augmentent fortement.

Or, l'imposition moyenne d'un foyer ne couvre pas les frais engagés pour l'amélioration et le développement de ces services.

Cela signifie que la capacité d'autofinancement de la commune est en baisse. Selon les prévisions du cabinet KPMG, le budget de la commune deviendra structurellement déficitaire à partir de 2018.

### CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT NETTE

EN MILLIERS D'EUROS  
CAF entre 2011 et 2019 (prévisions entre 2015 et 2019 sans investissements majeurs)



(la forte baisse de la capacité d'autofinancement entre 2012 et 2013 s'explique par le remboursement anticipé du capital de la dette de deux premiers emprunts dits toxiques) (estimations issues de l'audit de KPMG)

DE PLUS, LA BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT VIENT AGGRAVER LA BAISSÉ DES CAPACITÉS D'AUTOFINANCEMENT.



+ 63% DE  
POPULATION  
EN 10 ANS  
**+100%**  
DE POPULATION  
EN 15 ANS

CAPACITÉ  
D'AUTOFINANCEMENT  
EN FORTE BAISSÉ  
ENTRE 2011 ET 2014 :  
**-43,5%**

il l'audit...

M. LOSSON  
TRÉSORERIE GÉNÉRALE

« Le risque de dégradation financière dans les années à venir est important. »

## 2/

### L'HÉRITAGE D'UNE MAUVAISE GESTION

> DES DÉPENSES MAL BUDGÉTÉES :

- Les crédits ouverts aux dépenses d'équipement ont explosé entre 2008 et 2013 : de 1,28 M€ (2008) à 3,9 M€ (2013) - (halle, grange de Lillet, aménagements urbains...)
- Des investissements engagés en 2013, à un niveau jamais atteint (environ 4 M€) hors remboursement de la dette
- 1,9 M€ d'investissements de 2013 reportés sur le budget de 2014
- une dette de 5,6 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2014, détentrice d'un emprunt dit toxique dont l'encours s'élève aujourd'hui à 2,6 M€ pour une durée résiduelle de 12 années.

> DES INVESTISSEMENTS NON ANTICIPÉS :

- Ouverture de 5 classes en septembre (222 K€) pour lesquelles aucun budget n'a été prévu par la municipalité précédente.
- Mise en place de la réforme des rythmes scolaires (57 K€ à la charge de la collectivité), pour lesquels aucun budget n'a été prévu par la municipalité précédente.

il l'audit...

FRANÇOIS SAINT-MARTIN  
DIRECTEUR DE KPMG

« L'analyse des engagements financiers de la commune fait apparaître des risques non négligeables. »

## 3/

### DES RISQUES MAJEURS NON ANTICIPÉS QUI PÈSENT SUR NOTRE BUDGET

- Taxes sur la centrale photovoltaïque de Caudos encore incertaines alors qu'elles sont inscrites au budget 2014 (164 K€)
- ZAC Mios Entreprises :
  - Frais de réhabilitation (phase 1)
  - 300 K€ de rachat obligatoire par la collectivité pour les terrains non vendus de la phase 1 (fin d'année 2015)
  - 1 M€ de prêt à garantir (phase 2)
- Faiblesse juridique majeure des conventions signées dans les secteurs AU1 (hors ZAC) avec des ressources financières qui deviennent hypothétiques (près de 2 M€ au total, dont 213 K€ inscrits au budget 2014)
- ZAC du Parc du Val de l'Eyre : besoins engendrés beaucoup plus élevés que les recettes programmées (déficit potentiel pour la commune s'élevant à plusieurs millions d'euros)
- Reconstitution incertaine du Fonds d'amorçage de l'État pour les Temps d'Accueil Périscolaire en 2015-2016

### PLAN MIOS 2020

## REDRESSER LES FINANCES

UNE SITUATION FINANCIÈRE QUI N'EST PAS TENABLE À LAQUELLE IL EST URGENT DE RÉPONDRE :

## 1/

AGIR RAPIDEMENT POUR ENDIGUER LES PERTES POTENTIELLES

## 2/

CHERCHER DES RECETTES SUPPLÉMENTAIRES

## 3/

FAIRE DES EFFORTS AFIN DE RÉDUIRE NOS DÉPENSES

# REDRESSER LES FINANCES

## 1/

### AGIR RAPIDEMENT POUR ENDIGUER LES PERTES POTENTIELLES



- **Révision des conventions** entre les aménageurs des secteurs "AU1" (zones à urbaniser) et la collectivité
- **Recours aux contrats aidés** (CAE, contrats d'avenir) afin de limiter les frais salariaux
- **Renégociation de la ZAC du Parc du Val de l'Eyre** afin qu'elle n'engendre pas de coûts pour la collectivité (plusieurs millions d'euros estimés)
- **Optimisation des coûts de fonctionnement** de la collectivité
- **Systématisation du recours aux mises en concurrence** pour faire baisser les prix
- Participation aux réunions hebdomadaires de chantier pour **éviter les dérives**
- Arrêt des dépenses de la collectivité pour des **raccordements privés** aux réseaux
- Réalisation d'un **diagnostic énergétique**, au cours de cet été, sur l'ensemble des bâtiments communaux pour une réduction d'ici 2020 de 20% des coûts (budget annuel : 240 K€ euros)
- **Engagement dans la COBAN** pour étudier les possibilités de mutualisation et la prise de nouvelles compétences
- **Prise en charge du futur gymnase par le Conseil général de la Gironde à 100%** (presque 2 M€ d'investissement en moins pour la collectivité)
- Convention avec le Comité d'Entreprise d'Air France pour **l'utilisation à moindre frais** (location moins élevée que celle de 2 préfabriqués) **du site Air Pins** pour l'accueil de 2 classes, d'un espace de restauration, d'une salle de motricité, d'un centre médical scolaire, etc.

## 2/

### FAIRE DES EFFORTS AFIN DE RÉDUIRE LES DÉPENSES



- **Réduction importante**, pour la collectivité, des frais générés lors des différentes manifestations
- **Baisse des subventions des associations**, 20 % de baisse au maximum pour celles qui perçoivent habituellement plus de 300 €
- **Révision de certains avantages financiers des employés communaux**
- **Diminution des indemnités du Maire et des Adjointes**
- **Baisse des frais de réception**

## 3/

### CHERCHER DES RECETTES SUPPLÉMENTAIRES



- Obtention d'une réserve parlementaire de **5000 € pour les écoles**
- Prélèvement de **la taxe de séjour** (votée en 2012 mais jamais prélevée)
- Obtention de **financements majeurs pour certains évènements culturels** : Escapades musicales et Fête du Parc (participations communales inférieures à 5%)
- Suppression d'une **exonération sur la cotisation foncière des entreprises**
- Suppression de l'exonération de 2 années de la **taxe foncière** pour les futures constructions
- **Révision des taux d'abattement** sur la taxe d'habitation
- Assujettissement des **logements vacants** (depuis 2 ans minimum) à la taxe d'habitation.

//

**Par nos efforts conjugués, nous rétablirons l'équilibre financier de Mios. Tous ensemble, par notre volonté et notre rigueur, nous mettrons notre commune sur la voie du développement et du dynamisme que chaque Miossais attend.**

//

**Une remarque ou une question ?  
Contactez-nous : [citoyen@ville-mios.fr](mailto:citoyen@ville-mios.fr)**

Supplément au Magazine d'information de la Mairie de Mios - Tirage : 3 800 exemplaires, imprimé sur papier 100 % recyclé - Directeur de la publication : Cédric Pain, Maire de Mios. Conception et réalisation : SEPPA Communication 05 57 300 910 - RCB 434 804 720 - Impression : Korus - 33320 Eysines - Crédits photos : Phovoir, Istockphoto.



**VILLE-MIOS.FR**